



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 4 juin 2024
N° d'affaire : 2023.RRGR.345

Plus de lisibilité des résultats partiels lors du dépouillement des bulletins de vote des élections cantonales et fédérales

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption

Berne, le 4 juin 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général